

# NEGO GRILLE DES SALAIRES

Pour les étrennes, compte plutôt sur ta grand mère...



Depuis le 2 septembre dernier, la CGT est la seule organisation syndicale à se battre pour la grille des salaires. Depuis les réunions se multiplient mais les avancées sont bien maigres.

## LES AVANCÉES OBTENUES

**UNE HAUSSE DE 1% DE LA GRILLE DES SALAIRES  
(REVENDEICATION CGT : 9% DE HAUSSE DE LA GRILLE)**

La suppression des 3 premiers échelons d'ancienneté génère depuis des années une perte de 9% de salaire pour les agents. Les employeurs entendent s'excuser avec 1%. On très très loin du compte .

**LA CRÉATION DE DEUX NOUVEAUX ÉCHELONS D'ANCIENNETÉ A 1,5%  
(REVENDEICATION CGT : DEUX NOUVEAUX ÉCHELONS À 3% CHACUN)**

Deux réformes des retraites ont forcé les agents à travailler 5 ans de plus. La CGT estime que les employeurs doivent compenser cette triste réalité qui s'impose aux agents. La CGT demande deux échelons à 3%. Les employeurs en proposent deux à 1,5%. Mieux que rien mais très insuffisant

**UNE HAUSSE DE 9,3% DE L'INDEMNITÉ D'ASTREINTE**

La revendication CGT est validée par les employeurs, Au final, pas de quoi partir en vacances aux Maldives, mais cette revendication légitime est acquise.

## LES RECULS QUI RECULENT MOINS QUE PRÉVU

**ATTAQUE DES EMPLOYEURS: VOLONTÉ DE PASSER LE NR A 1.5%  
ET D'ETABLIR DES TAUX DE NR DISSOCIÉS**

**L'ACTION DE LA CGT PROVOQUE LE RÉTROPÉDALAGE POUR UN NR À 2%**

La ligne rouge CGT consistant à ne pas bouger le niveau de base du NR (2,3%) est franchie mais les employeurs reculent. La CGT refuse également le système de rémunération à NR variable qui ne permettrait plus le contrôle social statutaire sur la comparaison des évolutions de carrière. Mais mine de rien la marche arrière des patrons garantit tout de même aux agents de ne pas se faire voler l'équivalent de 14% de salaire sur une carrière.

**SEULE UNE MOBILISATION D'AMPLEUR PERMETTRA  
DE FAIRE AVANCER NOS REVENDICATIONS.  
RDV LE 22 JANVIER POUR LA SUITE.**